



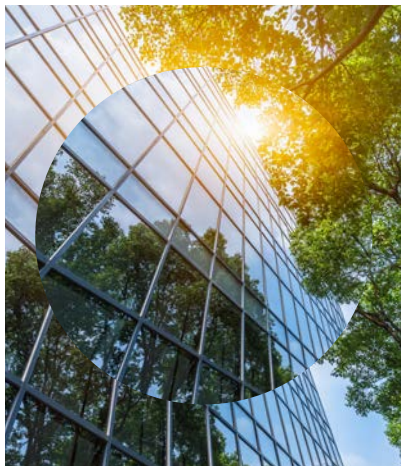
STRUCTUREZ ET ACCÉLÉREZ LA TRANSITION DE VOTRE ENTREPRISE

ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT - SOCIÉTAL

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ENTREPRISES



VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS DE TRANSITION C'EST AUSSI NOTRE MÉTIER

La transition environnementale et sociétale est un enjeu majeur pour les entreprises.

Face aux **enjeux climatiques** et à la **pression réglementaire croissante**, elles doivent **agir et investir** pour accélérer la réduction de leurs impacts négatifs, et ainsi améliorer leurs indicateurs.

La transition vers une économie bas carbone représente une **opportunité d'innovation** et de **performance économique**.

Certaines entreprises sont déjà en mouvement, ou de plus en plus **impliquées en tant que parties prenantes**.

Cependant, des défis subsistent, en termes de **financement**, de **ressources internes**, de **transformation des processus**.

Un **accompagnement** peut aider les entreprises à faire les bons choix, mobiliser leurs parties prenantes et maximiser l'ampleur et les bénéfices de leur transition.

Quelles principales réglementations obligent les entreprises ?

Bilan Carbone obligatoire

Obligation de renouveler son bilan carbone tous les 4 ans (entreprises > 250 salariés)

Effectif depuis 2015

2015

Effectif depuis 2022

Décret Tertiaire

Obligation de déclaration et objectifs de réduction des consommations des bâtiments tertiaires (> 1000m²)

Installation GTB Décret BACS

Installation obligatoire d'un système d'automatisation et de contrôle des consommations (GTB) dans certains bâtiments tertiaires

Effectif depuis 2025

2022

2025

Effectif depuis 2025

Mobilité verte – loi LOM

Installation de bornes de recharge sur les parkings

Effectif 2025

Entreprises > 500 salariés, CA > 50M€

Échéance 2026

parkings > 10 000 m²

Échéance 2026

250 salariés, CA > 50M€

Loi accélération des EnR

Obligation pour les parkings extérieurs d'être équipés d'ombrières solaires sur au moins 50% de leur surface

Échéance 2028

entre 1 500 m² et 10 000 m²

2026

2027

Échéance 2027

PME cotées de 10 à 250 salariés

Échéance 2027

Mobilité verte – loi LOM

Verdissement de la flotte de véhicules



AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE, PASSEZ À L'ACTION, EN RELIANT L'ÉCONOMIE À L'ÉCOLOGIE

Votre chargé d'affaires et les experts en transition vous accompagnent pour prendre en compte vos besoins et vous proposer des solutions adaptées **pour concrétiser vos projets** et faire de la transition un levier de création de valeur pour votre entreprise.

Nous accompagnons toutes les entreprises, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité et leur niveau de maturité



PME



ETI



GE



RSE



Décarbonation



Performance énergétique



Photovoltaïque

Le Crédit Agricole s'appuie sur des partenaires de 1^{er} rang, parmi lesquels **R3, société de conseil et solutions multi-experte**, pour accompagner les entreprises sur tous leurs enjeux de transition : RSE, décarbonation, performance énergétique et photovoltaïque.

Un accompagnement possible de bout en bout :

- Sensibilisation de vos collaborateurs
- Diagnostic de votre situation
- Elaboration de feuilles de route stratégiques
- Mise en œuvre des projets, suivi et pilotage des performances

NOTRE DIFFÉRENCE

Allier une expertise technique de la transition à des leviers d'actions concrets et des solutions de financement, pour faire de la transition des entreprises **un projet accessible et rentable**, avec un **ROI autant financier qu'extra-financier**.

NOS SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE TRANSITION, opérées par notre partenaire R3 : principes et cas concrets



RSE – CSRD

La Responsabilité Sociétale de Entreprises (RSE) intègre des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans la stratégie des entreprises, dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Souvent vues comme des contraintes, la RSE et la mise en conformité CSRD sont au contraire **une opportunité et un puissant levier de création de valeur** pour les entreprises. **R3 relie la démarche RSE de votre entreprise à sa feuille de route business** afin d'adopter une stratégie cohérente et opérationnelle visant la **réduction de vos impacts environnementaux**, des **gains de compétitivité** et d'**attractivité de votre marque employeur**.

ACCOMPAGNEMENT À LA CSRD

PME du secteur cosmétique

PME

Besoin : anticiper la CSRD

→ Définition des enjeux et de la double matérialité, traduction des indicateurs prioritaires en plan d'action et facilitation de la labélisation B-Corp (80% des indicateurs déjà traités dans la CSRD)

Bénéfices et résultats : gain de notoriété de l'entreprise grâce à ses engagements RSE, accès à de nouveaux marchés (développement à l'international et mis en marché de nouveaux produits) et augmentation de la demande clients.

BIODIVERSITÉ

ETI du commerce de détail

ETI

Besoin : réalisation d'un bilan et d'une stratégie biodiversité

→ Analyse des écosystèmes prioritaires, cartographie des enjeux biodiversité & matrice de double matérialité (norme ESRS4)

→ Définition et mise en œuvre d'une feuille de route

Bénéfices : re végétalisation des espaces, changement d'usage des sols, réduction des déchets et consommation d'eau, etc.), innovation de services régénératifs.



DÉCARBONATION

Le bilan carbone est la **première brique essentielle d'une stratégie de décarbonation**, mais il n'est pas suffisant pour s'inscrire dans une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour la rendre opérationnelle et actionnable, **R3 vous aide à construire votre feuille de route** de décarbonation avec vos équipes et vos parties prenantes pour répondre à vos enjeux spécifiques et embarquer l'ensemble de votre écosystème sur la trajectoire définie. **R3 peut également mettre en place les actions de réduction** à travers des plans de changement d'équipements financables et vous mettre à disposition une plateforme digitale pour piloter la baisse de vos émissions.

BILAN ET STRATÉGIE CARBONE

PME du secteur de l'affichage numérique

PME

Besoin : réalisation du bilan carbone et co-construction de la stratégie de décarbonation

→ Identification des potentiels de réduction et analyses spécifiques par poste d'émission. Intégration du plan d'actions dans l'outil R3 Pilot'Carbone

Bénéfices et résultats : formation du COMEX et et du Comité RSE aux enjeux climatiques et définition d'une stratégie environnementale ambitieuse

- **36 %** de potentiel de réduction d'émissions globales de GES à 3 ans (par k€ de CA).

- **55 %** de potentiel de réduction d'émissions de GES sur le poste « utilisation et fin de vie des produits » (poste le plus émetteur) à 3 ans (par k€ de CA).

EMBARQUEMENT DES FOURNISSEURS

Grand groupe du secteur des transports

PME GE

Besoin : déploiement d'un programme d'embarquement des fournisseurs de l'entreprise (poste représentant 80% du scope 3 du client)

→ Accompagnement des PME et ETI partenaires dans la structuration de leurs démarches RSE et Carbone à travers un programme semi-collectif : formations, réalisation des bilans et des feuilles de route RSE et Carbone, pilotage digital et échanges de bonnes pratiques entre pairs

Bénéfices : embarquement de sa chaîne de valeur sur une trajectoire de décarbonation et de réduction de ses émissions de scope 3, positionnement du client en tant que pionnier sur son secteur, valorisation de sa démarche et amélioration réputationnelle auprès de ses parties prenantes, clients.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE

La performance énergétique est un levier **réduction de vos coûts énergétiques** et de **gains de productivité**. **R3 peut piloter vos projets de bout-en-bout** : diagnostic, définition d'un plan d'actions, mise en œuvre, suivi et pilotage des projets d'évolution de vos infrastructures (modernisation des équipements, photovoltaïque...). Pour vous inscrire dans une trajectoire ambitieuse à plus long terme (5 à 10 ans), le **contrat de performance augmenté « CP3E* »** de R3 vous permet de bénéficier d'engagements de baisse des consommations d'énergie et de réduire vos impacts environnementaux **sans risque financier**, grâce à des solutions de financement adaptées.

AMO PHOTOVOLTAÏQUE

Hypermarché d'un grand groupe GMS (5000 m² de surface de vente et 5000 m² de parking)

ETI GE

Besoin : Mise en conformité avec la loi d'accélération des EnR et développement de l'autoconsommation énergétique

→ Déploiement d'ombrières photovoltaïques sur le parking (2500 m² couverts) pour une puissance installée de 500 kWc

Bénéfices et résultats :

Seuil de rentabilité à **8 ans** pour un investissement de 850k€.

- **547 MWh/an** d'économies d'énergie.

98,5 % d'autoconsommation couvrant 18 % des besoins du site.

CONTRAT DE PERFORMANCE CP3E

ETI du secteur du tourisme (sur plusieurs sites)

ETI

Besoin : respect des obligations réglementaires Décret Tertiaire, BACS, Loi d'accélération des EnR

→ Contrat de performance CP3E sur 6 ans intégrant : l'optimisation des installations et le renouvellement des équipements (GTB, pompe à chaleur, régulation CVC, ombrières de parking, bornes de recharge IRVE)

Résultats à 6 ans :

- **44 %** de consommation d'énergie (- 100 % de fioul).

- **81 %** d'émissions de GES à 5 ans.

+ **1,2 M€** de gains estimés avec un investissement initial de 280 k€.

*Contrat de Performance Énergétique, Economique et Environnementale

R3, expert de la transition et partenaire stratégique du Crédit Agricole



Partenaire clé de la transformation durable des entreprises, R3 opère des solutions de transition concrètes et ambitieuses allant du diagnostic à la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action.

Une approche unique : connecter l'ensemble de vos enjeux environnementaux et sociétaux à votre feuille de route business pour transformer votre transition en un levier de performance financière et extra-financière pour votre entreprise. Ensemble, nous accélérons votre business et freinons votre empreinte écologique.

Créée 2021, R3 c'est déjà :

+ 1 400 PME, ETI & Grandes Entreprises

de tous secteurs qui font confiance à R3 pour déployer leurs projets de RSE, Décarbonation et Performance Énergétique

+ 130 experts et ingénieurs engagés

dans toute la France pour réduire l'impact des entreprises

- 22% de réduction moyenne

des émissions de GES chez les clients de R3

- 23% de réduction moyenne

des consommations énergétiques chez les clients de R3

+ 5 000 collaborateurs

formés aux enjeux climatiques

Depuis 2023, R3 est partenaire stratégique du Crédit Agricole via son **entité Crédit Agricole Transitions & Énergies**.



Crédit Agricole Transitions & Énergies (CA T&E) est la filiale experte du groupe Crédit Agricole dans l'accompagnement des clients dans leurs projets de transition.

**Pour un entretien personnalisé, prenez rendez-vous
avec votre chargé d'affaires en Caisse régionale**

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ENTREPRISES



**LE TRI
+ FACILE**



**BAC
DE TRI**

01/2025 – Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex – Capital social : 9 340 726 773 € – 784 608 416 RCS Nanterre.

Crédit Agricole Transitions & Énergies, société anonyme à conseil d'administration – Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex – Capital social : 329 800 000 € – Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 898 207 113, filiale de Crédit Agricole S.A. Inscrite au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 23005794

R3 est une société par actions simplifiée – Siège social : 25 rue de Ponthieu, 75008 Paris – Capital social : 1 229 813,00 € – 893 638 163 R.C.S. Paris